



Région académique  
HAUTS-DE-FRANCE



CAMPUS  
DES MÉTIERS  
ET DES  
QUALIFICATIONS  
Transport, logistique, sécurité  
Hauts-de-France

LYCÉE PROFESSIONNEL DE LA FORÊT  
LYCÉE DES MÉTIERS DES SERVICES AUX ENTREPRISES

PLACE GEORGES PAQUIER  
BP 60329

60635 CHANTILLY CEDEX

MEL : [CE.0601845E@AC-AMIENS.FR](mailto:CE.0601845E@AC-AMIENS.FR)

TEL : 03 44 62 47 00



Région  
Hauts-de-France



## MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

(Version post Conseil pédagogique élargi du jeudi 05 novembre 2020 – NOVEMBRE 2020)

**La circulation du virus est active.**

**La situation nécessite la mise en vigueur d'un protocole sanitaire réduisant la capacité d'accueil et nous oblige à adapter le fonctionnement éducatif et pédagogique du lycée.**

### Comment se fera l'accueil ?

Sur les 17 divisions du lycée professionnel de La Forêt, les classes en dessous de 26 élèves sont accueillies en présentiel (à 100 %) selon leur emploi du temps, avec un accueil permanent des apprentis du BTS (UFA) professions immobilières et des élèves de la mention complémentaire « accueil dans les transports ». Au-dessus de 26 élèves, il s'agira de travailler en demi-classes de la manière suivante (avec un fonctionnement sur les groupes connus et en vigueur) :

1<sup>ère</sup> semaine : Lundi mardi mercredi : groupe 1 ; Jeudi vendredi : groupe 2

2<sup>ème</sup> semaine : Lundi mardi mercredi : groupe 1 ; Jeudi vendredi : groupe 2

3<sup>ème</sup> semaine : Lundi mardi mercredi : groupe 2 ; Jeudi vendredi : groupe 1

4<sup>ème</sup> semaine : Lundi mardi mercredi : groupe 2 ; Jeudi vendredi : groupe 1

L'accueil envisagé permettra de mettre 62% des élèves en présentiel chaque semaine : soit 274 élèves.

Les élèves internes pourront être pris en charge dans leur demi-classe présente.

Les **stages** sont maintenus. Les élèves qui ne sont pas en stage, seront accueillis en présentiel selon la formule du groupe. La répartition des tâches de suivi des stages et l'accueil des élèves précédemment nommés se fera dans chaque équipe pédagogique.

Chaque classe sera accueillie dans un espace collectif dédié (une salle de cours unique), à l'exception des cours en salle informatique (qui devront être réservés par Pronote par les enseignants ; ces plages horaires seront ainsi visibles sur cette application informatique). Les salles pour chaque classe seront :

Salles	Classes
32	1GA
41	TCMS
42	TCOM

43	TGA
44	TARCU
151	TBPT
251	1MC
255	1BPT
256	TAPH
258	1MA
259	1MV
352	2MRC1
353	2GATL1
355	2GATL2
357	2APH
359	2EPC
354	2MRC2
35	TP : APH
154	Salle informatique réservée aux enseignants pour classe virtuelle
Salles infos : 153,158,159, 250, 358 (11 postes)	Sur réservation de 2 heures (les élèves participent à la désinfection des postes, tables, chaises)

Une vigilance sera accordée aux élèves qui ne disposent pas d'ordinateurs.

#### **Comment se passera la continuité pédagogique et éducative ?**

Le travail sera articulé entre les temps dans et hors le lycée. Tous les devoirs et les documents seront donnés en photocopies remises aux élèves ; le travail en distanciel sera ainsi facilité ; ainsi, aucune impression ne sera demandée aux élèves, même si 93% des élèves sont connectés à l'ENT depuis cette rentrée.

Le ou les Professeur(e) Principal(e)(aux) de votre enfant utilisera éventuellement les heures de vie de classe, quelquefois par groupe ; leur programmation sera celle prévue à l'emploi du temps ou sera définie au cas par cas. Le ou la Professeur(e) Principal(e) de votre enfant pourra toujours prendre rapidement contact avec vous pour un échange formalisé.

Les obligations des élèves ne changent pas même s'il faudra tenir compte des situations individuelles et qu'il faudra être extrêmement attentifs à l'organisation et à la charge de travail des élèves. La montée en puissance doit être ainsi, très progressive pour que chacun s'adapte. Une concertation hebdomadaire sera mise en place pour débattre des points à améliorer ou à renforcer dans chaque équipe. Les familles doivent être conscientes de la nécessité pour chaque élève d'être en mesure d'écouter et de participer au moyen d'un casque adapté, d'un moyen de communication approprié (si possible un ordinateur) et d'une connexion « internet » suffisante.

Les récréations seront organisées :

- A l'extérieur « par beau temps »
- En classe « si pluie ou grand froid », un espace dédié par niveau

Durant le temps du confinement, les élèves de tous les niveaux pourront avoir des évaluations (même courtes et ciblées). Ils en seront prévenus.